

DEMANDE AUTORISATION DE CONSTRUIRE

à Monsieur le Bourgmestre de la Commune de Mondercange

DEMANDEUR

NOM _____
RUE _____
CODE POSTAL _____
TEL _____

PRENOM _____
N° _____
LOCALITE _____
EMAIL _____

PROJET

NATURE DU PROJET _____

RUE _____
CODE POSTAL _____
SECTION CADASTRALE _____
SURFACE terrain _____

N° _____
LOCALITE _____
N° CADASTRAL _____

VOLUME:
VOLUME _____ m3

SURFACE:
SURFACE _____ m2

COÛT DE LA CONSTRUCTION _____ €

- Le dossier doit être entièrement conforme à la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain ainsi qu'à la partie écrite du PAG / règlement des bâtisses de la commune de Mondercange.
- J'ai connaissance du fait que tous les frais de raccordements (eau, canal, électricité, gaz, téléphone, TV ...) sont à mes charges, et du fait que la commune de Mondercange n'autorise pas l'installation de grues, containers ou dépôts sur le domaine public.
- Les demandes de marquage des réseaux existants sont à envoyer par courriel à l'adresse: marquage@mondercange.lu

DATE _____

SIGNATURE _____

PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE

2 extraits cadastraux (éch: 1/1250°)

Administration du Cadastre et de la Topographie
www.geoportail.lu
T: 24754400

2 plans de situation

avec implantation du projet y compris:
- toutes les cotations nécessaires (reculs, profondeur etc)
- niveaux (remblais/déblais)
- réseaux et infrastructures techniques existants et projetés
- places de stationnement
--> échelle 1/500° ou 1/250°

2 plans de construction

plans - coupes - façades y compris:
- toutes les cotations nécessaires
- évacuation des eaux usées et pluviales
- surfaces d'étages - affectation des pièces
--> échelle 1/100° ou 1/50°
--> transformation: partie à construire en rouge / partie à démolir en jaune

Certificat O.A.I

de l'ordre des architectes et des ingénieurs-conseils
--> pour tous travaux qui visent la structure portante, portent atteinte à la façade ou à la toiture ou dépassent le montant de 53 107,49€

Calcul et certificat de la performance énergétique pour:

- bâtiments d'habitation (RGD modifié du 23.7.2016)
- bâtiments fonctionnels (RGD modifié du 23.7.2016)

2 jeux de plans pour avis des sapeurs-pompiers

les jeux de plans sont à envoyer à l'adresse suivante :
CGDIS - Zone de secours Sud - 18, rue Léon Metz L-4238 Esch-sur-Alzette
pour plus d'informations veuillez contacter M. Norbert NENNO au T: 49771 - 6022

DIVERS

Copie de la permission de voirie

délivrée par le Ministre du Développement Durable et des Infrastructures
<http://www.pch.public.lu/permissions/index.html>
Administrations de Ponts & Chaussées - Service régional Esch-sur-Alzette
103, route de Peppange - L-3271 Bettembourg
T: 2846 - 2400

Copie de l'autorisation du Département de l'Environnement

délivrée par le Ministre délégué du Développement Durable et des Infrastructures
4, Place d'Europe
L-1499 Luxembourg
T: 247 86824

Agrément de la part du Ministère de l'Economie - Direction générale - PME et Entrepreneuriat

concernant les surfaces commerciales > 400m²
loi du 2 septembre 2011 réglementant l'accès aux professions d'artisan
de commerçant, d'industriel, ainsi qu'à certaines professions libérales, article 35

20190814